

AFDIL : ASSOCIATION FRANCAISE DES DIPLOMES DE L'INDUSTRIE LAITIERE

Les diplômés de l'industrie laitière sont au sens de cette association, les personnes titulaires d'un diplôme professionnel spécialisé en laiterie ou titulaires d'un diplôme d'enseignement spécialisé en laiterie.

L'Association a pour but :

– AU PLAN NATIONAL –

Représenter les diplômés de l'industrie laitière pour la défense de leurs intérêts professionnels ;

Promouvoir le recrutement en école et l'emploi des diplômés laitiers de tous niveaux dans l'Industrie Laitière et dans l'Industrie Alimentaire en général, ainsi que dans tous organismes privés et publics, Administrations, Laboratoires, Instituts de Recherches, Organismes professionnels, par tous moyens d'informations et d'actions disponibles ;

Participer à la détermination des besoins actuels et prévisionnels de l'Industrie Laitière en main d'œuvre qualifiée et en diplômes spécialisés, à la définition des fonctions et emplois en Industrie Laitière, à la détermination des capacités professionnelles correspondantes et requises ;

Participer aux débats et réflexions sur le contenu et l'orientation de la formation professionnelle spécifiquement laitière ;

Promouvoir la formation professionnelle à tout niveau auprès des Entreprises et des publics salariés potentiels.

– AU PLAN EUROPEEN –

Participer et coopérer avec les Associations similaires entre les Etats membres de la CEE et d'autres pays européens en vue de :

Promouvoir la formation professionnelle spécifique à l'Industrie Laitière au niveau international.

Faire reconnaître par les instances compétentes, les équivalences des formations professionnelles spécifiques dispensées dans les différents pays.

Favoriser les échanges d'expériences sur les pratiques sociales et professionnelles des divers pays.

Aider à l'harmonisation progressive des programmes de formation professionnelle

– AU PLAN GENERAL –

Rechercher une étroite collaboration avec les pouvoirs publics, les Fédérations professionnelles, les établissements d'enseignement, leurs organisations professionnelles, et, à cet effet, adhérer si besoin à toute organisation nationale, communautaire ou internationale, dont les buts correspondraient aux objectifs de la présente Association.

Cette association n'est pas un Syndicat, et par conséquent, n'a pas pour mission la défense des salaires et la négociation des conventions collectives.